

CCN des industries chimiques (IDCC 44 / N° JO 3108)

Entreprises adhérentes à L'Union des industries Chimiques ou à une fédération associée

Offre conventionnelle

Tableaux des garanties

L'offre mensualisation : maintien de salaire

Mensualisation			
Collège concerné	Ancienneté	Maintien du salaire (Indemnités journalières de la Sécurité sociale et part employeur du régime de prévoyance incluses)	
		100%	50%
Ensemble du personnel	Après 1 an de présence effective	4 mois	4 mois
	Par période de 3 ans supplémentaires	+ 1 mois	+ 1 mois
		Maximum : 6 mois	Maximum : 6 mois

L'offre Décès-Invalidité Absolue et Définitive par accident du travail ou maladie professionnelle

Collège concerné	Décès-IAD par accident du travail ou maladie professionnelle
Ensemble du personnel	100% du salaire annuel brut

www.mutex.fr

Assureur des garanties :
MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex